

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 16 décembre 2019 à 9 heures  
1800, boulevard Saint-Joseph**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement  
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement  
Madame Julie-Pascale Provost, conseillère d'arrondissement  
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Martin Savard, directeur d'arrondissement  
Madame Geneviève Girard Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

**ABSENCE :**

Madame Micheline Rouleau, conseillère de ville

---

**CA19 19 0343**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Younes Boukala

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 16 décembre 2019, à 9 heures, tel que soumis.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.01

---

**CA19 19 0344**

**Adoption du Règlement autorisant un emprunt de 1 350 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réfection routière (E-2795)**

VU l'avis de motion CA19 19 0299 donné à la séance du 4 novembre 2019 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement autorisant un emprunt de 1 350 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réfection routière (E-2795)*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Julie-Pascale Provost

D'adopter le *Règlement autorisant un emprunt de 1 350 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réfection routière (E-2795)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1193547003

---

**CA19 19 0345**

**Adoption du Règlement autorisant un emprunt de 2 327 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux (E-2796)**

VU l'avis de motion CA19 19 0300 donné à la séance du 4 novembre 2019 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement autorisant un emprunt de 2 327 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux (E-2796)*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Julie-Pascale Provost

appuyé par Michèle Flannery

D'adopter le *Règlement autorisant un emprunt de 2 327 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux (E-2796)*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1193547005

---

**Période de questions des membres du conseil**

70.01

---

**Période de questions du public**

70.02

---

Et la séance est levée à 9 h 05.

---

Maja Vodanovic  
Mairesse d'arrondissement

---

Geneviève Girard Gagnon  
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 février 2020.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 1800, boul. Saint-Joseph, durant les heures normales d'ouverture.